



Doc. 12862

31 janvier 2012

Migrations chinoises vers l'Europe : défis à relever, chances à saisir

Proposition de résolution

plusieurs membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La migration chinoise vers l'Europe s'est accrue aussi bien en ce qui concerne l'étendue et le degré de professionnalisation, l'éventail des origines, destinations et milieux sociaux des individus concernés, que les méthodes d'entrée et les types d'activités exercées en Europe. On estime à 2 800 000 le nombre de Chinois résidant aujourd'hui dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, les populations les plus importantes étant recensées en Russie, en France, au Royaume-Uni et en Italie. Leurs effectifs augmentent rapidement, en particulier en Europe centrale et méridionale.

La Chine est un important pays d'origine de migrants en situation irrégulière en Europe, ce qui est à mettre en rapport avec l'acceptation de fait de très nombreux travailleurs migrants non autorisés et à l'existence de vastes possibilités d'emploi pour eux dans l'économie informelle, ce, indépendamment de la récession économique actuelle. Les réseaux de passeurs chinois sont particulièrement sophistiqués, d'où des gains se chiffrant en milliards d'euros. Les migrants en situation irrégulière employés dans les secteurs chinois ethniques (restaurants, ateliers clandestins) ou ailleurs ne bénéficient d'aucune protection juridique et travaillent souvent dans des conditions particulières, assimilables à une exploitation.

La migration chinoise présente aussi d'autres dimensions dont la moindre n'est pas la spectaculaire augmentation des flux étudiants, liée à la croissance économique de la Chine et à l'augmentation du nombre de parents à même de payer à leurs enfants des études à l'étranger. La demande de main-d'œuvre qualifiée (travailleurs de santé, par exemple) s'accroît également en maints pays européens. Les bénéfices à retirer de ce type de migration, tant pour l'Europe que pour la Chine, risquent dès lors d'être perdus de vue dans les approches politiques actuelles centrées sur la migration irrégulière.

La migration chinoise reste peu étudiée en Europe. L'Assemblée parlementaire estime, par conséquent, qu'il est nécessaire d'en examiner ces dimensions parallèles et la manière dont les gouvernements doivent relever les nouveaux défis et saisir les nouvelles chances en découlant.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

DENDIAS Nikolaos, Grèce, PPE/DC
BILOZIR Oksana, Ukraine, PPE/DC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CLUNE Deirdre, Irlande, PPE/DC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
DARCHIASHVILI David, Géorgie, PPE/DC
DAVIES Don, Canada
ERKAL KARA Tülin, Turquie, PPE/DC
HAUPERT Norbert, Luxembourg, PPE/DC
IWIŃSKI Tadeusz, Pologne, SOC
KYRIAKIDOU Athina, Chypre, SOC
MARIN Christine, France, PPE/DC
MARQUET Bernard, Monaco, ADLE
MAYER Edgar, Autriche, PPE/DC
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
NEGELE Gebhard, Liechtenstein, PPE/DC
PAPADIMITRIOU Elsa, Grèce, PPE/DC
PFISTER Gerhard, Suisse, PPE/DC
ROUQUET René, France, SOC
SHERIDAN Jim, Royaume-Uni, SOC
SHERSHUN Mykola, Ukraine, ADLE
TÜRKEŞ Tuğrul, Turquie, GDE
VRETTOS Konstantinos, Grèce, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste